

**Certificat** de conformité du contrôle de la production en usine**0679-CPR-0389**

(Version originale en langue française)

Dans le cadre du règlement (UE) n°305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011, établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction et abrogeant la Directive 89/106/CEE du Conseil, il a été établi que le(s) produit(s) de construction désigné(s) dans la page suivante, mis sur le marché de la zone économique européenne par :

**FEHR TECHNOLOGIES REGION RHENANE**62 route de Strasbourg  
67242 BISCHWILLER CEDEX  
FRANCE

et fabriqué(s) dans l'usine :

FEHR TECHNOLOGIES REGION RHENANE- 62 route de STRASBOURG - 67242 BISCHWILLER CEDEX FRANCE

fut (furent) soumis par le fabricant à l'évaluation des performances du (des) produit(s) de construction, est (sont) soumis par le fabricant à un contrôle de la production en usine ainsi qu'à des essais complémentaires d'échantillons prélevés dans l'usine conformément au plan d'essais prescrit, et que le CSTB, organisme notifié, a réalisé l'inspection initiale de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine, et réalise une surveillance, une évaluation et une appréciation continues du contrôle de la production en usine (système 2+).

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification du contrôle de production en usine décrites dans la spécification technique harmonisée de référence :

EN 13747+A2 : 2010

sont appliquées et que ce contrôle de production en usine satisfait à toutes les exigences prescrites.

Quiconque présente ce certificat doit également produire in extenso la déclaration des performances du produit établie par le fabricant, ou son représentant désigné établi dans la zone économique européenne, et la spécification technique de référence.

Ce certificat est délivré le 28 août 2018, il se substitue au certificat précédemment délivré le 23 avril 2018 et, sauf retrait ou suspension, demeure valide tant que les conditions précisées dans la spécification technique de référence ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production en usine ne sont pas modifiés de manière significative.

Ce certificat comporte 2 pages.

La liste des certificats délivrés par le CSTB est tenue à jour au CSTB.

Délivré à Champs sur Marne, le 28 août 2018.

Pour le CSTB  
Pour le Directeur Technique  
  
Yannick LEMOIGNE

Certificat de conformité du contrôle de la production en usine

0679-CPR-0389

## PREDALLES POUR SYSTEMES DE PLANCHERS \*

### Conditions particulières pour l'utilisation du produit :

- \* La liste des modèles figure dans les documents d'accompagnement des fournitures établis par le fabricant (catalogue, plan de calpinage, note de calcul...). Elle est surveillée par le CSTB lors des audits de suivi.